

Lettres

ARTS, LETTRES, LANGUES

PARCOURS PROPOSÉS

- Licence Lettres parcours Lettres et Sciences Humaines
- Licence Lettres parcours Lettres et Arts
- Licence Lettres (L3) parcours Edition
- Licence Lettres (L3) parcours Métiers de l'écrit
- Licence Lettres (L3) - mineure cinéma

Présentation

La licence de lettres de l'Université de Paris offre une formation originale qui associe les arts et les sciences humaines aux enseignements de littérature. Elle est organisée en trois grandes branches: le parcours **Lettres et Sciences Humaines**, le parcours **Lettres et Arts** et les **licences bidisciplinaires** : Lettres/Anglais, Lettres/Histoire et Lettres/Sciences du langage.



Une partie des cours est commune à toutes ces formations, mais chaque parcours a ses caractéristiques, ses procédures d'inscription et son fonctionnement propres. Tous les cours ont lieu sur le campus Paris Rive Gauche dans le 13e arrondissement. Les cours en amphithéâtre sont peu nombreux : le travail en groupe à effectifs limités est privilégié.

Aux enseignements fondamentaux de littérature qui forment le socle disciplinaire de la formation (littérature française et comparée, histoire littéraire, linguistique, ancien français, langues et cultures anciennes) s'ajoute un vaste choix d'enseignements dans le domaine de la philosophie et des arts.

Des enseignements optionnels permettent aux étudiant.es qui le souhaitent de se préparer à l'enseignement, à l'édition et aux métiers de l'écrit. Au terme des deux premières années (L1 et L2), les étudiant.e.s peuvent continuer au sein du parcours lettres et sciences humaines ou bien peuvent rejoindre l'un des trois parcours spécifiques ouverts à partir de la L3 : . **Édition**, . **Métiers de l'écrit** et . **Majeure Lettres/ Mineure Cinéma**.

Pour en savoir plus, rendez-vous sur > u-paris.fr/choisir-sa-formation

Voir la présentation détaillée du parcours . [Lettres et Sciences Humaines](#).

Cette formation associe deux types d'enseignements : des enseignements communs au parcours «Lettres et Sciences Humaine» (50%) et des enseignements propres au parcours «Lettres et arts» (50%). Ces derniers se répartissent entre enseignements théoriques (Esthétique et Histoire de l'art) et spécifiques : les étudiant.e.s suivent, tout au long de la Licence, deux options parmi les quatre proposées (Théâtre, Cinéma, Musique, Image).

Au terme des deux premières années (L1, L2), les étudiant.e.s peuvent toujours, s'ils le souhaitent, se réorienter en «Lettres et Sciences humaines». À l'issue de leur troisième année, ils peuvent soit rejoindre le Master «Lettres, arts et sciences humaines», soit postuler dans des départements plus spécialisés dans le domaine de la Médiation culturelle, des Métiers de la Culture, du Patrimoine ou de la Presse, en Musicologie, en Histoire de l'art, ou en études cinématographiques, etc.

Voir la présentation du parcours . [Lettres et Arts](#).

Notre licence de lettres a toujours eu une dimension interdisciplinaire affirmée.

Trois licences bi-disciplinaires, associant les Lettres à une autre discipline - l'Anglais, l'Histoire ou les Sciences du langage - renforcent encore cette ouverture et constituent trois formations originales destinées à élargir les domaines de compétences de nos étudiants et à leur assurer davantage de débouchés professionnels.

OBJECTIFS

La licence de lettres vise l'acquisition d'une culture générale littéraire et artistique approfondie, ainsi que le développement

de compétences d'analyse et d'expression tant à l'écrit à l'oral. Les enseignements littéraires sont mis en rapport avec d'autres savoirs, notamment la philosophie et les sciences humaines.

COMPÉTENCES VISÉES

Les compétences visées correspondent aux blocs de compétences de la mention.

Bloc de compétences - Identification d'un questionnement au sein d'un champ disciplinaire :

- * Identifier et situer dans leur contexte des productions culturelles et artistiques diverses (littérature, beaux-arts, musique, théâtre, cinéma, multimédias) en lien avec les genres et grands courants littéraires, dans une perspective à la fois historique et comparatiste (les resituer à l'échelle de la France, de l'Europe et du monde).

Bloc de compétences - Analyse d'un questionnement en mobilisant des concepts disciplinaires :

- * Se servir aisément des structures, de l'évolution et du fonctionnement de la langue française pour analyser des discours oraux et des productions écrites, y compris liés aux nouveaux modes de communication.
- * Mobiliser des concepts et une culture au sujet des grands courants littéraires pour analyser des textes de natures, d'origines et d'époques diverses (de l'Antiquité classique à l'époque contemporaine).

Bloc de compétences - Mise en œuvre de méthodes et d'outils du champ disciplinaire :

- * Produire des études critiques de documents écrits dans différentes perspectives (rédaction de synthèses, études stylistique, argumentative, d'histoire de la langue et/ou des idées).

Bloc de compétences - Usages digitaux et numériques :

- * Utiliser les outils numériques de référence et les règles de sécurité informatique pour acquérir, traiter, produire et diffuser de l'information ainsi que pour collaborer en interne et en externe.

Pour en savoir plus, rendez-vous sur > u-paris.fr/choisir-sa-formation

Bloc de compétences - Exploitation de données à des fins d'analyse :

- * Identifier, sélectionner et analyser avec esprit critique diverses ressources dans son domaine de spécialité pour documenter un sujet et synthétiser ces données en vue de leur exploitation.
- * Analyser et synthétiser des données en vue de leur exploitation.
- * Développer une argumentation avec esprit critique.

Bloc de compétences - Expression et communication écrites et orales :

- * Se servir aisément des différents registres d'expression écrite et orale de la langue française.
- * Communiquer par oral et par écrit, de façon claire et non-ambiguë, dans au moins une langue étrangère.

Bloc de compétences - Positionnement vis-à-vis d'un champ professionnel :

- * Identifier et situer les champs professionnels potentiellement en relation avec les acquis de la mention ainsi que les parcours possibles pour y accéder.
- * Caractériser et valoriser son identité, ses compétences et son projet professionnel en fonction d'un contexte.
- * Identifier le processus de production, de diffusion et de valorisation des savoirs.

Bloc de compétences - Action en responsabilité au sein d'une organisation professionnelle :

- * Situer son rôle et sa mission au sein d'une organisation pour s'adapter et prendre des initiatives.
- * Respecter les principes d'éthique, de déontologie et de responsabilité environnementale.
- * Travailler en équipe et en réseau ainsi qu'en autonomie et responsabilité au service d'un projet.
- * Analyser ses actions en situation professionnelle, s'autoévaluer pour améliorer sa pratique.

En bref

Composante(s)

Département de Formation Lettres et Sciences Humaines,
UFR Lettres, Art, Cinéma

Niveau d'études visé

BAC +3

Lieu de formation

Campus des Grands Moulins

Programme

Pour en savoir plus, rendez-vous sur > u-paris.fr/choisir-sa-formation